

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 44

22^e année · mercredi 30 octobre 2019

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



NEIL LABRADOR

Les travailleurs du second œuvre romand exigent 100 francs d'augmentation de salaire. Les patrons ont refusé d'entrer en matière malgré la hausse de la productivité. Conséquence: les ouvriers perdent inexorablement de leur pouvoir d'achat. Pour protester contre cette situation, ils ont posé leurs outils dans toute la Suisse romande. En guise d'avertissement... **PAGE 5**

POINT DE MIRE

Après la vague verte, retour de la realpolitik...

Sylviane Herranz

Le vert du renouveau commence déjà à se tamiser. Et à laisser la place aux couleurs automnales et à celles de la realpolitik... La Suisse a connu un dimanche électoral de tous les superlatifs. Avec une poussée historique des Verts, portés par le mouvement de la grève pour le climat. Avec le succès des femmes, poussées par celle du 14 juin. Avec des partis traditionnels et gouvernementaux qui prennent l'eau. Et une abstention à la hausse, de 3,4% pour atteindre 54,9%. Bien que le Parlement fédéral ne soit pas encore au complet, des seconds tours pour le Conseil des Etats sont encore programmés, il reste clairement à majorité bourgeoise. Le curseur s'est un peu déplacé sur la gauche. Mais les partis dits centristes restent tous bien implantés à droite, tel le Parti démocrate chrétien. C'est de ses rangs par exemple que provient une attaque majeure contre le droit des travailleurs, visant à flexibiliser le temps de travail et imposer des semaines de 67 heures... La majorité de droite est encore en place. Les patrons le savent bien, même si certains de leurs éminents représentants à Berne ont mor-

du la poussière. Comme le président de l'Union suisse des arts et métiers, l'UDC fribourgeois Jean-François Rime, ou son directeur, Hans-Ulrich Bigler du PLR. Ainsi, Economiesuisse, dès l'élection terminée, a appelé à de nouvelles alliances pour défendre le climat et renforcer la compétitivité du pays. Sauf que, jusqu'à preuve du contraire, la compétitivité économique ne peut guère se conjuguer avec la préservation de l'environnement... Trois jours après ce dimanche particulier, c'était au tour de l'Union patronale suisse (UPS) de dévoiler son cahier de revendications. Pardon, son «catalogue d'exigences» en 10 points pour le marché du travail et la politique sociale. Un catalogue présenté à l'occasion du cinquième anniversaire de l'antenne romande de l'UPS, et motivé par l'objectif de «maintenir un marché du travail flexible et ouvert». Les patrons s'adressent au nouveau Parlement pour lui demander «de faire preuve de sa volonté de réforme». Et ils donnent le ton. Ils remettent en cause les mesures étaquées prises dernièrement, comme l'instauration d'un salaire minimum à Neuchâtel ou encore le congé paternité. Il faut stopper cette «fièvre norma-

tive» qui a agité la Berne fédérale, disent-ils, et s'opposer à toute nouvelle intervention de l'Etat pouvant attenter à la flexibilité du marché du travail. Il faut aussi s'opposer à toute forme de congés payés imposés par la loi, réformer l'enregistrement du temps de travail, et conclure l'accord-cadre avec l'Union européenne. Parmi les points relevant des assurances sociales, l'UPS ne veut plus de hausse des cotisations salariales, ce qui nuirait «gravement à la compétitivité» de l'économie helvétique. Elle revendique également la retraite à 65 ans pour les femmes, puis un relèvement progressif de l'âge de la retraite pour tous dès 2027. Et exige encore la réforme rapide du 2^e pilier, avec l'abaissement du taux de conversion et la concrétisation du compromis des partenaires sociaux. Enfin, les patrons s'en prennent aux plus fragilisés en réclamant des «mesures d'allégement» dans l'assurance invalidité. Un vaste programme, nous rappelant que les questions sociales, «oubliées» de la campagne électorale, vont vite ressurgir sur le devant de la scène. Et que les mobilisations devront se poursuivre, dans la rue et les entreprises. ■

PROFIL

Jean-Denis Borel,
à l'essentiel.

PAGE 2

FEMMES

Travail gratuit depuis
le 21 octobre.

PAGE 3

JAPAN TOBACCO

Le personnel n'a pas dit
son dernier mot.

PAGE 7

VENTE

Victoire à Fribourg.

PAGE 9

2019: INÉGALITÉ SALARIALE

En Suisse les femmes
travaillent gratuitement depuis...

9
jours

Sonya Mermoud

Si la plupart des personnes se définissent généralement par leur profession, Jean-Denis Borel préfère évoquer les activités qui l'épanouissent. Qui le font vibrer. Et sa nature, curieuse, comme sa quête de sens l'ont amené à explorer différents domaines. Réalisateur audiovisuel, ce Vaudois de 41 ans, diplômé en sciences sociales, a participé à la création d'émissions pour la RTS. Aujourd'hui, il continue de remplir des mandats ponctuels pour l'Université de Lausanne dans cette discipline, mettant en forme des modules d'enseignement à distance. De quoi faire bouillir la marmite et payer les factures.

«La kinésiologie m'a permis de répondre à des questions essentielles»

L'homme s'est aussi parallèlement formé à l'aromathérapie à Monthey. Une démarche entreprise, précise-t-il, après avoir passé six mois devant un ordinateur pour monter un documentaire sur un échange musical entre une chorale de Lutry et une du Bénin. Nouveau projet, nouveau coup de cœur: «J'ai alors découvert la richesse olfactive du monde végétal propre à ouvrir des portes sensorielles. Des symphonies pour le nez», affirme le quadragénaire tout en soulignant les vertus thérapeutiques des huiles essentielles. De fil en aiguille, Jean-Denis Borel se tourne vers la kinésiologie. Au terme d'un cursus de cinq ans, de 2011 à 2016, il devient instructeur certifié en Santé par le toucher. Et signale «les outils fabuleux» qu'offre cette approche holistique prenant en compte le patient dans son environnement, son monde intérieur, ses émotions... «Cet apport m'a permis de répondre à des questions essentielles», affirme le praticien qui refuse toutefois de prodiguer des soins à la chaîne. D'autant plus que, entre-temps, le touche-à-tout a encore appris à faire... du pain. Bien plus qu'un hobby.

«LE PAIN ME FAIT VIBRER»

«En 2013, je vivais dans une vieille ferme à Palézieux avec d'autres personnes. L'une d'entre elles possédait un fascicule expliquant comment faire son pain au levain. J'ai essayé.» Une expérience «magique». Fasciné, Jean-Denis Borel commence à cuire du pain pour la maisonnée, puis pour des amis, avant d'élargir encore le cercle des bénéficiaires. «Aujourd'hui, je mets la main à la pâte une fois par semaine. Le pain me fait vibrer», précise le boulanger autodidacte qui peut s'appuyer sur une clientèle fidèle pour couvrir ses frais. Alors qu'il organise également des stages sur la fabrication des miches, dans un souci de promotion

d'une «alimentation saine et respectueuse». Même souci de transmission en matière de kinésiologie qu'il enseigne aussi. «Je ressens le besoin de communiquer mes émerveillements tout en invitant chacun à trouver les siens.» Autant de pièces d'un puzzle qui dessinent le quotidien de Jean-Denis Borel formant une image cohérente... «Leur association est complémentaire. Je recherche l'authenticité. Le moyen de me connecter au Vivant, avec un grand V. Toutes ces activités visent à créer du lien. Un lien à soi, aux autres, à la nature. Toutes sont des chemins pour mettre du cœur dans l'existence. De la chaleur dans une société plutôt froide.»

RÉVOLTE CRÉATIVE

La dimension du collectif occupe une place majeure dans la trajectoire du Vaudois qui insiste encore sur l'importance du mot «ensemble». Et rêve de pouvoir contribuer à créer un monde comprenant une multitude «d'îlots de résilience» basés sur le partage, les relations humaines. Une vision à laquelle n'est certes pas étrangère la disparition de ses parents alors qu'il était enfant. «Je suis entré dans la vie avec un sens aigu de la perte», confie celui qui, avec sa sœur cadette, partira vivre avec des cousins en Valais avant de suivre l'université à Lausanne. «Violent. Il m'a fallu métaboliser tout ça...»

Attentif aux autres comme à «mettre du beau dans sa vie», l'orphelin n'en dresse pas moins des constats sévères sur notre monde. «Bien sûr, il y aurait de nombreuses raisons de désespérer. La crise climatique, la dureté du monde professionnel, les jobs dénués de sens, les exigences d'une société pour le moins stressante... Je ressens très fortement cette situation. Elle me révolte et me pousse, justement, à réagir. A ne pas céder au défaitisme», note cet optimiste pragmatique associant l'enfer à l'isolement qu'il distingue clairement de la solitude, susceptible d'être ressourçante. Comme la méditation, qu'il pratique. Dans cet ordre d'esprit, on ne s'étonne pas du mode

de logement choisi par Jean-Denis Borel, habitant dans une coopérative à Corcelles-sur-Chavornay. Un espace à proximité de la campagne dans laquelle le marcheur aime s'immerger, aussi avec son appareil photo, concrétisant alors son regard contemplatif.

SE SENTIR COMPLET

«Ce qui m'irrite ou plutôt m'attriste? Notre déconnexion à la nature, à nous-mêmes, à nos sensations, à nos semblables. Malsain», poursuit ce touche-à-tout sensible qui, à travers ses différents métiers, s'est justement forgé une vie visant à contrer cette situation. Un parcours qu'il n'imagine pas sans dimension spirituelle. «J'ai besoin de cette profondeur, d'intégrer du sacré dans le quotidien. Qu'il s'exprime dans le chêne géant croissant dans le jardin ou dans un pain gonflant dans le four.» Questionné sur sa définition du bonheur, cet homme posé, yeux bleus rêveurs, réfléchit quelques instants, une tasse de thé fumé à la main... «C'est se sentir complet», finit-il par répondre. Un état auquel il tend, accède et qui, parfois, se dérobe. «Je suis en marche. Debout. Sur mes deux pieds. Dans une dynamique et un jeu d'équilibriste constants», précise Jean-Denis Borel qui associe un jour sans pain à une journée où il ne serait pas parvenu à percevoir de la beauté. A se sentir vivant. Une journée sans levain... ■



Les activités plurielles de Jean-Denis Borel forment une mosaïque colorée avec, pour dénominateur commun, une quête de liens.

L'ÉMERVEILEMENT SUR LE CHEMIN

Réalisateur audiovisuel, kinésiologue et boulanger: trois activités qui permettent à Jean-Denis Borel de mettre du cœur dans sa vie

L'UDC ADOpte ENFIN UN DISCOURS VERT !!!

LES TRAITS TIRÉS

Ambroise Héritier



FEMMES: TRAVAIL GRATUIT DEPUIS LE 21 OCTOBRE...

Le Collectif neuchâtelois pour la grève des femmes a organisé une action symbolique pour dénoncer la persistance des discriminations salariales. Des démarches similaires ont aussi été menées dans d'autres villes du pays

Sonya Mermoud

Ambiance singulière le 21 octobre dernier, à côté de la fontaine de la Justice, à Neuchâtel. Aux environs de midi, 71 femmes ont pris place sur des chaises, tabourets et transats installés pour l'occasion. La date retenue et le nombre de participantes assises ne relevaient en rien du hasard. Le 21 octobre, à 11h03 précisément, a en effet marqué le début du travail gratuit pour les femmes prenant en compte le fait qu'elles gagnent toujours 20% de moins que les hommes... «Depuis une heure, nous ne sommes plus payées. C'est inacceptable», a dénoncé Marianne Ebel, représentante du Collectif neuchâtelois pour la grève des femmes réunissant différentes associations et syndicats. «En clair, d'ici au 31 décembre, nous aurions droit, pour être à égalité avec nos collègues masculins, à 71 jours de congé.» Au cours de cette mise en scène symbolique, plusieurs autres oratrices ont pris la parole pour fustiger la persistance des discriminations salariales. Des discours ponctués par des chansons engagées et des récriminations répétées en choeur par l'assemblée composée d'une centaine de personnes. Nombre

de manifestantes brandissaient des pancartes dénonçant la situation dans différentes professions dites féminines comme la vente, la coiffure, les soins, l'hôtellerie... Des métiers particulièrement mal payés et des écarts salariaux entre les sexes que rien ne justifie. «Anticonstitutionnel et illégal», s'est indignée Catherine Laubscher, secrétaire régionale d'Unia invitant les activistes à compter d'une même voix jusqu'à 71 pour donner toute la mesure de ces journées de labeur non rémunérées.

«NOUS VOULONS PLUS!»

«Inacceptable», a aussi répété Isabelle Amian, une autre collaboratrice d'Unia, rappelant l'immense mobilisation du 14 juin dernier. «Nous exigeons l'égalité salariale. L'égalité des chances. Les femmes sont victimes d'une triple discrimination: elles touchent des bas salaires, sont souvent astreintes à des horaires irréguliers rendant la planification de leur temps et la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale difficile. Elles sont de surcroît fréquemment contraintes d'occuper des emplois à temps partiel. Cela doit changer.» Et la syndicaliste de rappeler la campagne d'Unia «Women want more» (les femmes veulent plus, ndlr)



THIERRY PORCHET

A Neuchâtel, 71 chaises avaient été placées près de la fontaine de la Justice, puis occupées par 71 femmes, symbolisant les 71 jours non payés au personnel féminin jusqu'à la fin de l'année.

qui vise à revaloriser les salaires dans les branches où les femmes sont les plus nombreuses. Même besoin pour le personnel du secteur parapublic, essentiellement féminin. Léa Ziegler, secrétaire syndicale du Syndicat des services publics (SSP), a aussi évoqué les difficultés des employées à accéder à des fonctions dirigeantes, les temps partiels forcés, l'absence de congé parental, les coupes liées aux mesures d'austérité ou encore la précarité générée dans ce domaine par les externalisations de services comme les buanderies, le nettoyage, les cuisines ou encore les crèches. Sans oublier les rentes misérables à l'heure de la retraite.

374 MILLIARDS D'ÉCONOMIE...

Marianne Ebel a encore insisté sur le travail gratuit effectué par les femmes, entre les tâches ménagères, l'éducation des enfants et l'aide aux proches vieillissants... «374 milliards de francs par an sont ainsi économisés sur notre dos», a chiffré la militante qui, saluant un nombre plus élevé d'élu·e·s au Parlement fédéral, a prévenu que les femmes ne baisseront pas pour autant la garde. «Nous serons toujours là. Nous ne lâcherons rien! Nous voulons l'égalité et la justice maintenant...» a martelé l'activiste annonçant la création d'un groupe de travail chargé de réclamer des comptes aux parlementaires neuchâtelois. Non sans prévenir: «Si rien

ne change, nous ferons grève.» Et le collectif féministe de réclamer à plusieurs reprises des analyses régulières des salaires, le rehaussement des rémunérations les plus basses, des contrôles dans toutes les entreprises et des sanctions pour celles qui violent la loi. Des actions analogues ont aussi eu lieu dans différentes villes du pays dont Genève, Saint-Gall, Zurich, Lugano, Lucerne, Coire ou encore Bâle. Dans la cité rhénane, Unia a sillonné la ville avec un sac à commissions géant, faisant halte devant différents commerces de détail pour attirer l'attention sur l'inégalité salariale et appeler les employeurs à agir... ■



A Genève, c'est au petit matin du 21 octobre que les militantes féministes se sont rassemblées devant la gare, puis à l'intérieur, invitant les femmes à inscrire leur message sur un mur mobile.



A Bâle, des syndicalistes d'Unia ont fait le tour de grandes enseignes du commerce de détail, avec un cabas géant, à l'effigie de la campagne «Les femmes veulent plus». Ils ont attiré l'attention sur les inégalités et les salaires anormalement bas dans la branche.

Congé paternité: la gauche genevoise va plus loin

Un projet de loi déposé par les partis de l'Alternative et les syndicats propose un congé de 18 semaines pour chaque parent. Une mesure en faveur de l'égalité hommes-femmes

Manon Todesco

Quand la Suisse se dote d'un congé maternité en 2005, Genève a déjà sa propre assurance maternité cantonale depuis 2001. Pionnier en matière de politique familiale, le canton pourrait bien le rester. Alors qu'un congé paternité de deux semaines au niveau fédéral entrera en vigueur en 2021, la gauche genevoise en veut plus. C'est pourquoi les partis de l'Alternative (Ensemble à Gauche, les Verts, le Parti socialiste) et la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) ont déposé le 14 octobre un projet de loi en faveur d'un «véritable» congé maternité-paternité cantonal. Le texte propose d'instaurer un congé de 18 semaines pour chaque parent, au lieu de seize semaines pour la mère et de deux semaines pour le père, afin de permettre une meilleure répartition des tâches domestiques et familiales entre les hommes et les femmes, et donc de favoriser l'égalité au sein du couple. Les quatre premières semaines du congé paternité seraient obligatoirement prises dès la naissance, et le reste avant la première année de l'enfant. «Si nous voulons réellement changer les pratiques, nous avons tout intérêt à mettre en place une égalité parfaite entre les deux sexes, commente Joël Varone, secré-

taire à la CGAS. Si le congé est libre, la femme du couple aura davantage tendance à le prendre, perpétuant les inégalités à la maison et dans le monde du travail.»

A noter que ce projet de loi permettra également une autre avancée, dans la mesure où il inclut les parents de même sexe dans le dispositif.

FINANCEMENT PARITAIRE

Selon ses auteurs, le coût de cette mesure serait «abordable», à savoir 300 520 000 francs, soit 1% de la masse salariale du canton. Le projet serait financé par une augmentation des cotisations de 0,5%, à la fois des côtés employeur et employé.

Par ailleurs, l'objectif est que le plus grand nombre en profite, sans laisser les bas revenus à l'écart. Sachant que le système de congé maternité et paternité ne prend en charge que 80% des revenus, une perte considérable à supporter pour les salariés les plus modestes, le projet de loi prévoit de verser aux personnes se situant en dessous d'un certain revenu l'intégralité ou un pourcentage plus élevé (85, 90 ou 95%) de leur gain assuré. Une solution plus sociale.

GENÈVE EST PRÊT

Alors que chez nos voisins allemands, français, espagnols ou portugais, l'octroi d'un congé paternité ou parental ressort de l'évidence,

la Suisse est le dernier pays européen à le mettre en place. Pourtant, ses avantages sont indéniables, selon les auteurs du projet de loi. Il fera d'abord diminuer les discriminations en lien avec la maternité sur le marché du travail qui pèsent sur les femmes et il renforcera l'engagement des pères au sein de la famille pour le plus grand bien du développement de l'enfant. Enfin, pour les employeurs récalcitrants, il a été prouvé que le congé paternité influence positivement la productivité, le chiffre d'affaires et l'ambiance de travail au sein des entreprises.

«D'un point de vue sociétal, je crois que le canton de Genève est prêt à accueillir un congé paternité digne de ce nom, opine Joël Varone. Quant à une adoption par une majorité parlementaire, il faudra voir si les déclarations de certaines candidates de droite seront toujours d'actualité après les élections fédérales et leur cortège de promesses électorales. Mais, au besoin, nous nous tiendrons prêts à reprendre ce projet de loi sous forme d'une initiative cantonale.» Quoi qu'il arrive, il faudra attendre que le congé paternité fédéral entre en vigueur pour faire bouger les lignes au bout du lac. ■

UNIA VAUD

TRAVAIL TEMPORAIRE

QUELLES RÉPONSES APPORTER?

Aux travailleuses et travailleurs fixes et temporaires

Le nombre de travailleurs temporaires en Suisse a explosé ces dernières années. **Dans l'industrie, le travail temporaire comporte souvent de la sous-enchère salariale et des inégalités de traitement.** Cela génère une détérioration de l'ensemble des conditions de travail, pour les fixes et les temporaires. Deux assemblées se dérouleront en même temps pour décider quelles réponses syndicales apporter à cette situation. Choisissez le lieu qui vous convient le mieux.

ASSEMBLÉES DES TRAVAILLEURS ET DES TRAVAILLEUSES TEMPORAIRES DE L'INDUSTRIE

Jeudi 7 novembre à 19h:

Section Nord Vaudois Avenue Haldimand 23 1400 Yverdon-les-Bains	Section Lausanne Place de la Riponne 4 1005 Lausanne
--	---

N'hésitez pas à nous contacter au **0848 606 606** pour plus d'informations!

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL
*Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch*

ÉDITEUR *L'Événement syndical*
Syndicat Unia

PRÉSIDENT *Aldo Ferrari*

RÉDACTRICE EN CHEF *Sylviane Herranz*

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINT

Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR *Nicolas Jacot*

JOURNALISTES

Sylviane Herranz
Aline Andrev, M.

Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS

Evelyne Brun, Christophe Gallaz,
Ambroise Héritier, Freddy Landry,
David Prêtre, Jean-Claude Rennwald,
Daniel Sini

PHOTOGRAPHES

ABONNEMENTS 39 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-

CONCEPTION & MISE EN PAGES

Atout bois graphiques
Catherine Gavin
IMPRESSION
Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 60 371 exemplaires

MINI ANNONCES

Cocher la case qui convient

- EMPLOI
 - VACANCES
 - À LOUER
 - IMMOBILIER
 - 2 & 4 ROUES
 - À VENDRE
 - À ACHETER
 - RENCONTRES
 - ANIMAUX
 - PIRES

18 mots maximum, vos coordonnées non comprises

Tarif: 20 francs (à glisser dans l'enveloppe avec votre annonce)

Ecrire lisiblement, en majuscules. Une lettre par case et une case de libre entre chaque mot

Indiquer vos coordonnées précises (adresse ou numéro de téléphone) dans le texte de l'annonce (non compris dans les 18 mots)

**Vos annonces sont à envoyer à: L'Événement syndical,
Service des annonces, place de la Riponne 4, 1005 Lausanne**

Nosotros, temporeros, e temporárias... punëtorët sezonalë



sezonski radnici, sezonske radnice...

LES TRAVAILLEURS DU SECOND ŒUVRE ROMAND DÉPOSENT LES OUTILS

Alors que les associations patronales refusent d'entrer en matière sur les 100 francs d'augmentation par mois exigés par Unia, les travailleurs protestent aux quatre coins de la Romandie



Après avoir posé leurs outils, les ouvriers d'un chantier genevois ont partagé vendredi dernier les grillades offertes par le syndicat.

Manon Todesco

Il est 12h, vendredi dernier, quand les travailleurs rejoignent les cabanes pour manger. Sur ce chantier de rénovation genevois à la place Jean-Marteau, juste en face du lac, 136 ouvriers se côtoient, dont une cinquantaine issus du second œuvre. Ce midi-là, ils marqueront une pause prolongée en compagnie d'Unia, venu apporter grillades et salades pour l'événement. Le contexte est le suivant: le 23 octobre ont débuté les négociations salariales dans le SOR (second œuvre romand), qui regroupe environ 20 000 salariés

dans les branches de la menuiserie, de la plâtrerie, de la peinture et de la pose des sols. A cette occasion, le syndicat a revendiqué une revalorisation de 100 francs par mois afin de faire face à la baisse continue du pouvoir d'achat, notamment en lien avec la hausse des primes d'assurance maladie mais aussi des loyers. Pour rappel, une récente enquête d'Unia a montré que 80% des employés du SOR doivent renoncer à des loisirs et à des vacances, et que 20% n'arrivent plus à payer leurs factures. Malgré une conjoncture au beau fixe - rappelons que la productivité a augmenté de 7,5% entre 2013 et 2017 - les

patrons ont refusé d'entrer en matière. «Nous nous sommes retrouvés face à un mur», rapporte Aldo Ferrari, vice-président d'Unia et responsable de la délégation du syndicat pour les négociations. Les employeurs ne sont pas prêts à faire un pas dans notre sens.» Alors que les maçons et les électriciens bénéficieront d'une augmentation de salaire en 2020, les travailleurs du second œuvre n'acceptent pas d'être laissés de côté. «Il y a une forte attente de la part des employés, poursuit le syndicaliste. Dans le secteur où nous avons le plus grand manque de travailleurs qualifiés mais aussi un énorme volume de travail, il est grand temps qu'une véritable redistribution salariale s'opère.»

INJUSTICE ET INCOMPRÉHENSION

Les travailleurs genevois n'étaient pas les seuls à se mobiliser ce 25 octobre. Tous les cantons romands ont répondu à l'appel. A Fribourg, 140 personnes ont déposé leurs outils à Estavayer-le-Lac et à La Tour-de-Trême. Les Valaisans ont aussi joué le jeu dans tout le canton, notamment sur le chantier de la caisse de pension du second œuvre valaisan à Monthey, où une cinquantaine de salariés ont marqué une pause prolongée le matin pour exprimer leur désaccord. Enfin, à Neuchâtel et dans la région Transjurane, des actions similaires ont également été suivies, en particulier à Malleray. De leur côté, les Vaudois avaient lancé le coup d'envoi de

la protestation le 18 octobre lors d'une action sur le chantier du nouveau quartier de l'Echo Parc à Bussigny, qui a réuni une centaine de personnes.

Retour sur le chantier genevois, où le moment est propice à la discussion et aux échanges avec les syndicalistes. Les travailleurs ont du mal à encaisser le refus des patrons d'augmenter les salaires. «On nous demande de travailler toujours plus et de plus en plus vite et, en échange, les patrons ne veulent faire aucun effort, réagit l'un d'eux. Ce n'est pas motivant pour nous.» Il y a aussi ce sentiment d'injustice qui prédomine. «Les travailleurs du SOR ne comprennent pas pourquoi ils sont traités si différemment de leurs collègues de la

construction et de la métallurgie», explique José Sebastiao, secrétaire syndical à Unia Genève.

Une nouvelle séance de négociations aura lieu de 13 novembre prochain. «Nous attendons des associations patronales qu'elles viennent avec une proposition concrète d'augmentation de salaire plus que méritée et attendue, insiste Aldo Ferrari. Jusque-là, nous serons activement présents sur les chantiers.» La mobilisation continue, donc... ■

Plus d'infos sur: unia.ch/sor



A Monthey, quelque 50 travailleuses et travailleurs se sont rassemblés dans la matinée sur le chantier de la caisse de pension du second œuvre valaisan. Comme leurs collègues de toute la Suisse romande, ils ont exigé, lors de cette pause prolongée de protestation, une hausse des salaires de 100 francs.



Dans le canton de Fribourg, la journée de protestation du 25 octobre a débuté sur le chantier «Les Portes du Lac» à Estavayer, où 80 salariés de différents corps de métiers se sont réunis sur le coup des 9 heures. A midi, quelque 60 travailleurs du second œuvre ont eux aussi observé une pause prolongée à La Tour-de-Trême alors qu'en d'autres lieux du canton, des salariés envoyait à Unia des photos de leurs outils posés au sol en signe d'avertissement contre le blocage patronal.



La mobilisation pour une augmentation salariale a été lancée le vendredi précédent, le 18 octobre, sur un grand chantier de Bussigny dans la banlieue lausannoise, en prélude aux négociations qui allaient s'ouvrir le 23 octobre.

TÉMOIGNAGE

JOSÉ*, PLAQUISTE

«Dans notre entreprise, à chaque fin de mois, notre chef nous donne une note, qu'on ne connaît pas. Et à la fin de l'année, la direction regarde la moyenne, qui déterminera si on mérite, ou non, une augmentation de salaire. Ce n'est pas un système fiable. Personne ne nous explique ces notes, ni ne nous dit ce que l'on pourrait améliorer. Et puis, qui me dit qu'il n'y a pas de magouille ou de triche derrière tout ça? Depuis que je suis arrivé il y a six ans, je n'ai été augmenté qu'une seule fois, car j'avais changé de poste. Je ne connais personne qui a obtenu d'augmentation sur la base de ces notations. C'est pour cela qu'il est important que tout le monde bénéficie de cette augmentation de 100 francs. A Genève, le coût de la vie est élevé. Je ne vois pas pourquoi mon collègue maçon y aurait droit et pas moi; en tout cas, je suis prêt à me mobiliser. S'il faut aller jusqu'à la grève, j'irai!» ■ *Prénom d'emprunt.

POUR UN AVENIR COLORÉ: UNE CCT AMÉLIORÉE!

Des délégués des peintres et plâtriers de Suisse alémanique, du Jura et du Tessin exigent des améliorations de leur convention collective

Sylviane Herranz

La Convention collective de travail (CCT) pour l'industrie de la peinture et de la plâtrerie en Suisse alémanique et au Tessin doit être renouvelée d'ici à fin mars 2020. Cette CCT de force obligatoire couvre également le canton du Jura et la partie francophone de celui de Berne. Au total, plus de 15 000 salariés y sont assujettis. Dans le cadre des négociations, les représentants patronaux ont exposé leurs souhaits: gel des salaires et prolongation des heures de travail sans compensation! Les peintres et les plâtriers concernés refusent une telle dégradation qui s'attaque au cœur même de la

CCT et des protections qu'elle garantit. Le 19 octobre, une centaine de délégués d'Unia se sont réunis à Zurich en assemblée générale. Ils ont réaffirmé leurs revendications pour mieux protéger leur secteur à l'avenir et obtenir des conditions de travail et de salaires progressistes et dignes, à la hauteur de la valeur du travail qu'ils fournissent et qui demande un grand savoir-faire. Les délégués ont ainsi fait entendre très

clairement à l'association patronale leurs exigences et celles de plus de 1500 plâtriers et peintres ayant contresigné une pétition pour améliorer leur statut. Une grande banderole, garnie des empreintes colorées des délégués, a été réalisée à cette occasion et porte leur slogan: «Pour un avenir haut en couleur!» Les peintres et les plâtriers de Suisse alémanique, du Jura et du Tessin demandent une hausse des salaires minimaux et réels, une augmentation de l'indemnité de repas, un délai de préavis plus long pour les collègues de plus de 55 ans, le paiement du temps de déplacement et enfin la soumission des apprentis à la CCT. ■



RÉFUGIÉS EN BOSNIE: MISÈRE ET ABUS À RÉPÉTITION

Le Forum civique européen tire une nouvelle fois la sonnette d'alarme sur la dramatique situation de réfugiés parqués à la frontière bosno-croate et la violation de leurs droits. Il continue à faire pression politiquement

Sonya Mermoud

Surpopulation, manque de nourriture, de médicaments, de vêtements, d'infrastructures sanitaires...: entassés dans des tentes installées en juillet dernier sur une ancienne décharge municipale de la ville de Bihać, au nord-ouest de la Bosnie-Herzégovine, plusieurs centaines de réfugiés sont confrontés à une précarité extrême. La majorité d'entre eux viennent d'Afghanistan, du Pakistan, de Syrie et d'Irak, et nourrissent l'espoir de gagner l'Union européenne. Ce rêve, à un jet de pierre de la frontière croate, se heurte à une politique migratoire déjà dénoncée à plusieurs reprises par le Forum civique européen (FCE) Suisse. L'ONG revient aujourd'hui à la charge avec un nouveau rapport témoignant de conditions d'existence qui ne cessent d'empirer pour ces exilés empruntant la route des Balkans. «Depuis notre premier voyage en mars, la situation s'est encore dégradée», affirme Claude Braun, du FCE Suisse, après avoir décrit la misère des abris de fortune découverts cet été. Et avoir rappelé la violence que subissent les migrants qui tentent d'entrer dans l'Union européenne (UE). «La police des frontières croate frappe, vole et humilie systématiquement les réfugiés interceptés. Elle les refoule sans qu'ils puissent déposer une demande d'asile. En toute illégalité», poursuit le militant. Cette problématique, à la suite de campagnes de sensibilisation du FCE, avait généré un vaste mouvement de solidarité.

rité concrétisé par l'envoi, en juin dernier, de plus de 800 lettres au Conseil fédéral. La réponse reçue laisse le représentant du FCE pour le moins amer.

COMPlicité de la Suisse...

«La conseillère fédérale Karin Keller-Sutter s'est contentée de belles paroles en faveur des droits humains. Nous voulons du concret.» Claude Braun souligne encore au passage l'accueil à Berne, en juillet dernier, de la présidente croate Kolinda Grabar-Kitarović, «sans que le sujet migratoire, vraisemblablement, n'ait été évoqué». «Elle a pourtant admis et justifié publiquement "un peu de violence".» Et le FCE de fustiger la «complicité de la Suisse et de l'UE» dans ces violations des droits humains: «Ces atteintes ne seraient pas possibles si elles n'étaient tolérées, voire couvertes, par des autorités supérieures. La responsabilité principale des refoulements incombe à l'UE. La Croatie n'est que son chien de garde. La Suisse est coresponsable, car elle soutient le régime fron-

DIRK PLANERT

Médecin dans le camp de Bosnie, Dirk Planert a photographié les terribles conditions de vie et de santé des réfugiés vivant sur cette ancienne décharge municipale.

talier de l'UE en tant que membre de Schengen et de Frontex, et n'a pris aucune initiative pour soulager la Bosnie et aider les réfugiés.» Le FCE n'est pas seul à se préoccuper de la situation prévalant dans la région. Les conseillères nationales Samira Marti et Mattea Meyer ont, elles aussi, interpellé en juin et en septembre le gouvernement sur ces questions. Les réponses, là encore, sont jugées clairement insatisfaisantes par Claude Braun. Le collaborateur du FCE signale en outre un récent jugement du Tribunal administratif fédéral qui a décidé de suspendre provisoirement l'expulsion d'un requérant syrien vers la Croatie. «Et pour cause. Il est de plus en plus évident que le droit d'asile n'est pas garanti dans ce pays.»

L'HIVER EN SANDALES

Dans ce contexte, le FCE poursuit sa pression politique à l'échelle européenne et suisse. Il réclame que les

migrants puissent accéder légalement à l'UE - où ils comptent souvent déjà des membres de leur famille - et l'arrêt immédiat des renvois en Croatie. Il demande aussi à la Confédération de s'engager à prendre un contingent de réfugiés stationnés en Bosnie, «un nombre proportionnel à la gravité de la situation». Enfin, il organise, le 27 novembre prochain à Berne, une soirée d'information sur les conditions d'existence des exilés en Bosnie. Des représentants d'initiatives de la société civile œuvrant sur le terrain participeront à la rencontre et témoigneront de leur activité. Le FCE en appelle également à la solidarité de donateurs. «Grâce à leur soutien, à chaque voyage, nous amenons des médicaments, des pansements et de l'argent pour les bénévoles de différents pays qui soutiennent les réfugiés. Les migrants du camp de Bihać ne reçoivent qu'une aide minimale de la Croix-Rouge. L'hiver se profile et cer-

taigns, arrivés en sandales, n'ont même pas de chaussures à se mettre...» ■

Pour participer à la campagne de lettres: forumcivique.org/fr/kampagnen/balkanroute/

Soirée d'information «Terminus Bosnie», mercredi 27 novembre à 19h, au CAP, Eglise française, Predigergasse 3, Berne.

CCP Forum civique européen Bâle: 40-8523-5

MANIFESTATION NATIONALE CONTRE LES CAMPS

Organisée par le réseau Migrant Solidarity Network, une manifestation pour dénoncer les camps de réfugiés, en Suisse, en Europe et à ses frontières extérieures aura lieu le 9 novembre à 14h à Berne (voir en page 8). ■ L'ES



Lutte contre le plastique: des mesures «bidon»

Selon un récent rapport de Greenpeace, remplacer le plastique par d'autres matériaux est loin d'être suffisant. L'ONG appelle l'industrie à investir dans le réutilisable

Manon Todesco

La crise du plastique est une réalité maintenant intégrée par la plupart des acteurs de nos sociétés. Les choses commencent à bouger au niveau de l'industrie des biens de consommation, mais pas dans le bon sens selon le dernier rapport de Greenpeace publié le 1^{er} octobre. D'après cette étude, intitulée «Throwing away the future: how companies still have it wrong on plastic pollution "solutions"», remplacer le plastique par d'autres produits jetables en carton, en papier ou en «bioplastique», ne seraient que des solutions factices. «Ils ne soulagent pas l'environnement, souligne l'ONG. Au contraire, ils augmentent la pollution, avec des conséquences dévastatrices.» Le rapport indique que les produits à usage unique, de quelques matériaux qu'ils soient, renforcent la culture du jetable, à laquelle nous devons les immenses montagnes de déchets qui polluent l'environnement. «Malheureusement, leur fabrication et leur démantèlement sont également inacceptables.»

LA TROMPERIE DES «BIOPLASTIQUES»

Greenpeace accuse ni plus ni moins les entreprises de faire du greenwashing (procédé de marketing

utilisé dans le but de se donner une image de responsabilité écologique trompeuse) et de remplacer un gaspillage par un autre. C'est le cas notamment avec les «bioplastiques», qui font référence au plastique fabriqué à partir de matières premières naturelles, mais qui, après transformation, ne diffèrent guère du plastique traditionnel à base de pétrole. «Même le plastique biodégradable ou compostable n'est pas à la hauteur des promesses annoncées, selon Matthias Wüthrich, expert zéro déchet pour Greenpeace Suisse. Dans des conditions naturelles, il ne se décompose pas du tout ou beaucoup trop lentement. Il y a ainsi un grand danger qu'il finisse dans les océans. Pour les animaux marins, étouffer à cause de plastiques ou de bioplastiques ne fait aucune différence.»

Autre exemple, Nestlé, qui a annoncé le remplacement de ses pailles en plastique par des pailles en papier. Pour produire ce papier, rappelle l'étude, il faut défricher des zones forestières indispensables à la régulation du climat et à la préservation de la biodiversité. «Les entreprises de biens de consommation réagissent parce que de plus en plus de personnes exigent des mesures durables. Mais avec ces solutions bidon, qui visent avant tout à améliorer l'image des acteurs du secteur, la crise des déchets ne fera qu'empirer», poursuit Matthias Wüthrich.

RECYCLAGE INEFFICACE

Du côté du recyclage, c'est le même son de cloche: il s'avère que plus de 90% du plastique produit globalement n'a jamais été recyclé. Et le nouveau système dit «de recyclage chimique» n'offre aucun avantage, selon ce rapport. «Les déchets plastiques sont décomposés en composants de base en utilisant beaucoup d'énergie et de produits chimiques. Puis ces éléments sont réassemblés. Les taux de collecte et de recyclage sont ridiculement bas, alors que l'utilisation du plastique et les émissions qui y sont liées demeurent élevées. La crise du plastique n'est pas recyclable.»

URGENCE ÉCOLOGIQUE

Greenpeace tire la sonnette d'alarme: d'ici à fin 2019, la production et la combustion du plastique à l'échelle mondiale émettront autant de carbone que 189 centrales à charbon. «Les grandes entreprises comme Nestlé, Unilever, Coca-Cola et PepsiCo profitent de modèles jetables. Il n'y aura pas de véritable changement tant qu'ils n'auront pas mis un terme à la croissance de la quantité de plastique utilisée», d'après Graham Forbes, chef de projet mondial pour Greenpeace USA. Au niveau suisse, le raisonnement est le même pour les acteurs du commerce de détail tels que Migros, Coop ou Denner.

RÉUTILISONS!

Quelles mesures, donc, pour réellement mettre fin à l'invasion du plastique à usage unique? Sortir de la culture du jetable et développer des systèmes d'approvisionnement fondés sur la réutilisation. Greenpeace exhorte les industriels à investir dans des emballages réutilisables durables, pratiques et solides, qui soient financièrement abordables, adaptés aux différents styles de vie et dont les composants seraient non toxiques. Mais aussi à autoriser les clients à apporter leurs propres contenants dans les magasins. L'ONG appelle également à une consommation plus locale, dans le but de réduire l'emballage et le transport des marchandises.

Tout cela en collaboration avec les consommateurs, aux besoins variés et multiples, afin de réimager tous ensemble nos supermarchés et nos achats et, enfin, proposer des produits sans pour autant sacrifier notre planète. ■

Retrouvez le rapport et plus d'infos sur: greenpeace.ch/fr

LE PERSONNEL DE JTI N'A PAS DIT SON DERNIER MOT

Rassemblés la semaine dernière devant le siège de l'entreprise, une centaine d'employés ont dénoncé l'attitude de leur direction. Les négociations autour du plan social sont en cours

Manon Todesco

Les employés de Japan Tobacco International (JTI) haussent le ton. Le 22 octobre, une centaine d'entre eux se sont réunis devant le siège mondial de la multinationale à Genève pour dénoncer l'attitude irrespectueuse de leur direction à la suite de l'annonce de la suppression de 268 postes, soit plus d'un quart des emplois. Ils ont regretté le manque de temps pour faire des propositions alternatives aux licenciements, mais aussi le fait qu'elles aient été balayées d'un revers de main. Pour rappel, cette restructuration s'inscrit dans le cadre d'un plan mondial prévoyant 3700 suppressions de postes et la délocalisation de certains services en Pologne, en Russie et aux Philippines.

Le rassemblement était aussi l'occasion d'exprimer leur mécontentement quant au plan social proposé par le cigarettier japonais, jugé insuffisant et bien en dessous des standards. Les collaborateurs estiment que les indemnités de licenciement prévues sont trop faibles et ils regrettent notamment qu'aucune disposition particulière ne soit envisagée pour les employés de plus de 50 ans.

AFFAIRE À SUIVRE

Afin que la pilule soit moins difficile à avaler, le personnel de JTI a récemment déposé une contre-proposition au plan social de la direction, qui a pris position à ce sujet le 24 octobre. «Lors de cette séance de négociations entre la direction et les délégués du personnel, quelques améliorations ont été proposées, mais nous sommes encore loin du compte», rapporte Alessandro Pelizzari, secrétaire régional d'Unia Genève.

A l'heure où nous mettions sous presse, lundi, une seconde séance de négociations devait avoir lieu. Une assemblée générale des travailleurs, convoquée pour le lendemain, devait discuter des résultats des pourparlers et décider des suites à donner au mouvement et d'éventuelles mesures de lutte. ■



Une centaine d'employés de la multinationale installée à Genève se sont rassemblés le 22 octobre sur le coup de midi pour dénoncer l'attitude irrespectueuse de la direction et un plan social largement insuffisant. Pour le secrétaire régional d'Unia Alessandro Pelizzari (photo ci-dessus), les quelques propositions faites par l'employeur deux jours après cette action restaient encore insatisfaisantes.

TÉMOIGNAGE

«JE NE RECONNAIS PLUS MON ENTREPRISE»

Michelle* travaille pour JTI depuis plus de dix ans et, début septembre, elle s'est prise «une grosse claque». Alors que la direction annonce des bénéfices énormes, la restructuration provoque l'incompréhension. «Nous sommes tous conscients qu'une entreprise peut être amenée à effectuer des changements. Le problème dans notre cas, c'est que personne ne nous explique en quoi consiste cette "transformation" et à quoi elle va aboutir. Quant à la façon de faire, c'était une boucherie! On a toujours vendu JTI comme une société humaine qui prenait soin de ses employés: aujourd'hui, je ne reconnaiss plus mon entreprise. Pour ma part, on m'a dit début septembre que mon poste allait disparaître à la fin du mois. Un mois plus tard, pas de nouvelles, je viens tous les jours au travail sans savoir combien de temps cela va durer. Ce n'est

pas qu'un simple travail: nous avons investi notre temps et notre énergie pour JTI. C'est une énorme déception. Quant au plan social proposé, c'est une catastrophe. Il offre au maximum trois mois de salaire: dans un marché du travail genevois saturé, il est impossible de retrouver un emploi en si peu de temps. Nous avons le sentiment qu'ils veulent se débarrasser de cet aspect le plus vite possible, tout en perdant le moins d'argent. De notre côté, nous exigeons un plan social décent qui reflète les valeurs humaines auxquelles prétend JTI depuis plusieurs années. Certains collègues sont déterminés à aller jusqu'au bout. Cela dit, d'autres ont peur: la restructuration s'étalant sur trois ans, ils craignent d'être licenciés avant.» ■

*Prénom d'emprunt.

Les salariés de Tudor Scan Tech payés

Les employés de Saint-Imier attendaient leur rémunération depuis deux mois

Jérôme Béguin

Les dix-huit salariés de Tudor Scan Tech à Saint-Imier n'étaient pas payés depuis deux mois, ce qui, on l'imagine, a dû leur causer beaucoup de tracas. Heureusement, Unia est intervenu, comme l'a relevé un article du *Journal du Jura*. Tudor Scan Tech est une entreprise spécialisée dans les scanners, présente en Roumanie et dans notre pays, elle a été fondée par Mircea Tudor. L'année passée, cet homme d'affaires avait inauguré une usine flambant neuve dans la Cité de l'Erguel, censée fabriquer des appareils détectant des objets illégaux dans les avions. L'entrepreneur d'origine roumaine promettait alors la création de 120 à 150 postes de travail, mais visiblement la société n'a pas décollé et, désormais, on en vient même à se demander si elle ne va pas se crasher.

«Nous avons appris que les salaires n'étaient plus versés depuis le mois d'août et nous avons tout de suite contacté M. Tudor pour le rencontrer et le rappeler à ses obligations légales. Cela a débouché sur une réunion au cours de laquelle il a été ouvert à la discussion et nous a expliqué que les soucis financiers de la société ne dépendaient pas que de lui, mais qu'il s'engageait à régler les salaires en retard dans les prochains jours», a indiqué Patrick Cerf, responsable du secteur industrie d'Unia Transjurane. De fait, en contact avec les travailleurs, le secrétaire syndical a pu vérifier que les traitements d'août avaient été versés, suivis peu après par ceux de septembre.



Inaugurée en septembre de l'année dernière aux portes de Saint-Imier, l'entreprise Tudor Scan Tech n'a toujours pas décollé. Et son avenir inquiète Unia même si le versement des salaires impayés a été effectué.

«Sous la pression du syndicat, le directeur a honoré ses promesses dans les délais donnés, et c'est une excellente chose. Cependant, ces problèmes de salaires m'étonnent sachant que M. Tudor figure au classement des 300 plus riches de Suisse établi par le magazine *Bilan* avec une fortune estimée entre 100 et 200 millions de francs. L'avenir de cette entreprise m'inquiète, j'espère qu'elle ne repose pas sur du vent.» Nul doute qu'Unia Transjurane continuera de veiller au grain. ■

Après l'éclaircie, des nuages sombres?

Mauvais signaux chez Swissmetal Industries, qui se sépare de son directeur général

Sylviane Herranz

Révélée la semaine dernière par *Le Quotidien jurassien* et *Le Journal du Jura*, la réorganisation de l'encadrement et le départ du directeur général de Swissmetal Industries inquiètent dans la région. «Les signaux ne sont pas bons», souligne Patrick Cerf, responsable du secteur à Unia Transjurane. Début août, Swissmetal Industries SA avait annoncé le rachat des actifs de Baoshida Swissmetal, sauvant ainsi de la faillite un fleuron de l'industrie installé depuis des décennies à Reconvilier et présent aussi à Dornach près de Bâle. Les quelque 160 salariés y travaillant, pour moitié sur chaque site, pouvaient



Un triumvirat a été nommé à la tête de l'entreprise de Reconvilier, alors que son directeur a été prié de partir.

enfin respirer. L'entreprise allait repartir sur de nouvelles bases. L'ensemble des travailleurs étaient repris dans la nouvelle société et cette dernière restait assujettie à la Convention collective de travail de l'industrie des machines (MEM).

Fin août, le président du conseil d'administration, l'industriel André Rezzonico, avait convoqué les collaborateurs des deux sites pour une séance d'information à la salle communale de Reconvilier. A l'issue de cette rencontre, Patrick Cerf avait dit sa satisfaction d'avoir entendu un dirigeant mettant le capital humain au premier plan, ce qui contrastait avec ses deux prédecesseurs, Xingjun Shang de Baoshida et Martin Hellweg de Swissmetal Boillat. Le syndicaliste d'Unia affirmait néanmoins rester attentif face à l'avenir. Moins de deux mois plus tard, les changements à la tête opérationnelle de l'entreprise, avec le départ du directeur Claudio Penna et la nomination de trois cadres à la direction, ouvrent une période d'incertitude et de crainte. «Je suis extrêmement surpris de ce changement abrupt. Ce n'est pas un bon signal. De plus, cela s'accompagne de trois autres licenciements. Au mois d'août, nous avions déclaré que nous resterions vigilants, mais là, nous sommes inquiets, appuie Patrick Cerf. C'est pourquoi nous avons demandé une rencontre avec la nouvelle direction.» ■

POUR UN ACCUEIL DIGNE

Une manifestation sera organisée le 9 novembre à Berne pour dénoncer les camps d'asile, en Suisse, en Europe et à ses frontières extérieures

Sonya Mermoud

Le réseau Migrant Solidarity Network (MSN) fustige le caractère carcéral des camps d'asile «qui rend les réfugiés mentalement et physiquement malades». Pour ce groupe, qui rassemble différentes communautés d'exilés et d'associations actives dans le domaine de la migration, ces espaces ne représentent pas une solution. Ils isolent les personnes au lieu de favoriser leur intégration, dénonce-t-il. Dans ce contexte, le MSN organise, le 9 novembre à Berne, une manifestation sur la thématique. Ses critiques portent aussi bien sur les camps de torture en Libye que sur ceux d'autres pays de transit comme la Turquie, la Tunisie ou le Maroc. Le MSN pointe également les structures d'accueil surpeuplées aux frontières extérieures de l'UE, en particulier sur les îles grecques où les migrants s'entassent sous des tentes, dans des conditions sanitaires et de survie précaires. Les camps de migrants à l'étranger ne sont pas les seuls à fédérer les récriminations. Le MSN s'in-

surge également contre les centres d'asile fédéraux, fonctionnant «comme des prisons». Promiscuité, contrôles et surveillances, absence de liberté, punitions, isolement... Le réseau s'indigne des règles qui régissent ces lieux où les requérants vivent dans l'attente d'une décision sur leur demande d'asile ou leur expulsion. Les structures d'accueil dans les cantons n'ont pas meilleure presse et surtout celles d'urgence destinées aux demandeurs déboussolés confrontées à des tracasseries permanentes quand bien même ils y passent souvent plusieurs années. A Berne, les exilés diront «non à la discrimination et oui à l'égalité des droits, au respect et à la dignité pour tous; non à l'isolement et aux expulsions et oui à l'égalité d'accès au logement, au travail, à l'éducation et à la santé pour tous».

Samedi 9 novembre, 14h, place Fédérale, Berne. Informations et contribution à l'organisation de la manifestation: migrant-solidarity-network.ch/fr



Manifestation | Sa 9.11.2019
14h | Place fédérale | Berne

Non à la discrimination, oui à l'égalité des droits, au respect et à la dignité pour tous.
Non à l'isolement et aux expulsions, oui à l'égalité d'accès au logement, au travail, à l'éducation et à la santé pour tous.

migrant-solidarity-network.ch

COMMUNIQUÉS

KAZAKHSTAN: LE DIRIGEANT SYNDICAL ERLAN BALTABAY RÉINCARCÉRÉ

La Confédération syndicale internationale (CSI) demande la libération du dirigeant du syndicat indépendant des travailleurs du pétrole et de l'énergie du Kazakhstan, Erlan Baltabay, qui a été renvoyé en prison il y a une dizaine de jours pour purger une nouvelle peine de cinq ans. M. Baltabay a été libéré de prison en août, à la suite d'un décret spécial du président kazakh Kassym-Jomart Tokaïev qui ordonnait sa libération pour motifs humanitaires. «L'incarcération d'Erlan Baltabay était, dès le début, totalement injustifiée. Toute la procédure pénale engagée contre lui était une parodie de justice, et nous nous étions félicités de sa remise en liberté en vertu du décret présidentiel. Nous exhortons les autorités à libérer M. Baltabay, dans l'esprit du décret présidentiel. Nous demandons aussi la révocation de la sentence injustifiée et due à des motifs politiques qui a conduit à sa première incarcération», a déclaré la secrétaire générale de la CSI, Sharan Burrow. ■ CSI

Pour plus d'informations: ituc-csi.org

NEUCHÂTEL Formation sur des luttes plurielles et convergentes

Les revendications féministes et écologiques, largement portées par de très jeunes manifestants, peuvent-elles contribuer à remettre en question un système économique fondé sur le capital et la recherche du profit à tout prix? Ces requêtes sont-elles susceptibles de conduire à un renouveau et à un renforcement des mouvements syndicaux? Pour répondre à ces questions, Unia Neuchâtel organise, le 16 novembre au Locle, une journée de formation et d'échanges entre les forces progressistes du canton. Placée sous le thème «lutte des femmes, luttes des classes, luttes pour le climat, même combat?», cette rencontre s'articulera autour de différentes conférences suivies, l'après-midi, par l'organisation d'ateliers. Historienne et collaboratrice du département de communication d'Unia, Leena Schmitter évo-

quera le récent mouvement des femmes et ses capacités potentielles à contrer le néolibéralisme - «La lutte contre le patriarcat est-elle égale à la remise en question du capitalisme?» Marianne Ebel, fondatrice du MLF Neuchâtel, militante syndicale et féministe, questionnera l'impact du syndicalisme des années 1980 sur le mouvement MLF. Autre sujet à l'ordre du jour: le mouvement de la grève pour le climat et celui de la décroissance et leurs convergences - «Quels enjeux pour les syndicats?» Les participants pourront ensuite choisir différents ateliers de discussion. Au menu: «Courage civique: comment intervenir devant une situation de violence ou de harcèlement sur ma place de travail?» Un module animé par Amnesty International. Un autre sera consacré aux syndicats et à leur fonctionnement, et un troisième aux motivations

qui pourraient conduire les femmes et les jeunes à s'engager dans des organisations de travailleurs. Ouverte à tous les intéressés, gratuite, la journée poursuit différents objectifs. Notamment celui de refléchir à la manière de valoriser le 14 juin afin que le mouvement inauguré marque un tournant pour le féminisme et le syndicalisme. Le but est aussi de réfléchir sur les impacts de la décroissance sur les syndicats et de créer des liens entre les organisations militantes de tous les horizons du canton. ■ L'ES

Samedi 16 novembre, de 9h45 à 16h (ou 14h sans les ateliers), salle Unia, Crêt-Vaillant 19, Le Locle. Journée gratuite. Inscriptions non obligatoires mais souhaitées jusqu'au 8 novembre si possible: neuchatel@unia.ch

IMPUNITÉ DES MULTINATIONALES À L'ONU: LA SUISSE FAIT MARCHE ARRIÈRE...

Lors de la 5^e session du Groupe de travail intergouvernemental sur les sociétés transnationales de l'ONU (qui a le mandat d'élaborer un instrument juridiquement contraignant pour réglementer, dans le cadre du droit international des droits de l'homme, les activités de multinationales et autres entreprises, ndlr), la représentante de la Suisse a annoncé que son pays ne participerait pas directement à la négociation.

Réuni à Genève du 14 au 18 octobre pour sa 5^e session, le Groupe de travail intergouvernemental a continué à plancher sur le projet révisé de traité des Nations Unies sur les multinationales. Mais, coup de théâtre, le 14 octobre, lors de la première réunion, la représentante de la Suisse a déclaré qu'«elle [la Suisse] demeure néanmoins sceptique par rapport à un éventuel traité international dans le domaine des entreprises et des droits de l'homme et ne participe pas directement à la négociation».

Alors que les organisations de la société civile encouragent l'administration fédérale à traiter la mise en œuvre des propositions pour une participation active et constructive au processus du traité, la Suisse, par le biais de sa représentante au Groupe de travail, fait marche arrière. La représentante helvète a poursuivi: «(...) elle [la Suisse] mène le dialogue avec les entreprises sises en Suisse qui opèrent dans des contextes à risque en matière des droits de l'homme.»

En réalité, ce discours signifie que la Suisse laisse les multinationales libres d'agir à leur guise. De même, sur le plan national, le Conseil fédéral évite de prendre des mesures concrètes à l'égard de ces entités opérant à partir de la Suisse en faisant traîner le processus de l'initiative populaire pour des multinationales responsables. En bref, la position de la Suisse se résume à ne rien faire. Au niveau national comme international.

La Campagne mondiale pour revendiquer la souveraineté des peuples, démanteler le pouvoir des sociétés transnationales et mettre fin à leur impunité est un réseau international dont le Cetim (Centre Europe-Tiers Monde) fait partie et qui regroupe plus de 200 membres, représentants de victimes, de communautés affectées et des mouvements sociaux du monde entier. ■ Cetim

AGENDA UNIA

FRIBOURG

SECRÉTARIAT

Annulation d'une permanence
La permanence syndicale à Fribourg du jeudi 31 octobre (veille de la Toussaint) est annulée.

GENÈVE

PERMANENCE POUR PERSONNES SANS STATUT LÉGAL

Horaires: mardi et jeudi de 16h à 19h. La permanence a lieu au syndicat.

NEUCHÂTEL

LE LOCLE

GROUPE DES AÎNÉS

Repas de fin d'année

Le repas de fin d'année des Aînés aura lieu le jeudi 21 novembre, à la salle Unia Le Locle. Apéritif dès 11h30, repas à 12h15 et clôture à 17h.

Au menu: pâté en croûte «Richelieu» et sa garniture; filet mignon sauce forestière, garniture de légumes d'Antan, mousseline; poire Williams et mousse au chocolat. Prix: 45 fr. tout compris. A verser au moyen du bulletin de versement joint à l'invitation. Nous espérons vous rencontrer nombreux à cette dernière manifestation 2019.

Bulletin d'inscription indispensable

A retourner à Roland Vermot, Envers 39, 2400 Le Locle, jusqu'au 9 novembre 2019 (attention au courrier B)

Je participe au repas de fin d'année le 21 novembre 2019.

Nom et prénom:

Nombre de personnes:

CAISSE DE CHÔMAGE

Invitation à une information sur l'assurance chômage dans les locaux d'Unia:

Neuchâtel: le mardi 19 novembre à 16h.

La Chaux-de-Fonds: le jeudi 21 novembre à 16h.

TRANSJURANE

PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 14h30 à 18h.

Moutier: 1^{er} jeudi de chaque mois de 14h30 à 18h (les autres jeudis, administration uniquement).

St-Imier: mardi de 14h30 à 18h, jeudi de 14h30 à 18h.

Permanence téléphonique: du lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h au 0848 421 600.

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h, mercredi de 9h à 12h.

Moutier: jeudi de 14h30 à 18h.

St-Imier: mardi de 14h30 à 18h, jeudi de 14h30 à 18h.

Permanence téléphonique: tous les matins de 9h à 12h au 0848 421 600.

FÊTE DE NOËL

Afin de vous remercier pour votre engagement syndical et pour partager un moment de convivialité, nous vous invitons, ainsi que votre famille, à notre fête de Noël Unia qui se déroulera le 29 novembre à la Maison des œuvres (paroisse catholique), rue du Midi 6, à Moutier. Un apéro sera servi à partir de 18h30 et nous continuerons avec le repas qui sera offert. Les boissons seront vendues à un prix populaire.

Durant la soirée, vous aurez la possibilité d'assister aux animations et bien sûr à la venue de St-Nicolas. Nous aurons également le plaisir de fêter nos jubilaires en remerciement de leur fidèle engagement à notre syndicat. Nous vous attendons nombreuses et nombreux.

Bulletin d'inscription – Fête de Noël du 29 nov.

Nom/prénom:

Adresse:

Menu 1 (émincé de poulet à la crème):

Nombre d'adultes: Nombre d'enfants:

Menu 2 (rôti de porc sauce forestière):

Nombre d'adultes: Nombre d'enfants:

Les places étant limitées, nous vous conseillons de vous inscrire au plus vite, mais avant le 8 novembre prochain auprès de:

Syndicat Unia, Sonia Bara,
rue des Moulins 19, 2800 Delémont.

GROUPE DES RETRAITÉS

Saint-Martin et conférence sur la pêche

Le 13 novembre nous nous retrouverons pour la Saint-Martin au restaurant de la Cigogne à Miécourt. Avant le repas, à 11h, une conférence intitulée «La pêche de loisir, une activité en constante évolution» sera donnée par Messieurs Christian Theuvenat et Michel Vermot, tous deux de Porrentruy.

Prix pour le repas: 22 fr. pour les membres, 30 fr. pour les non-membres.

Inscriptions jusqu'au 8 novembre auprès de Denis Berger au 032 422 79 42.

Programme d'activités

21 novembre - Assemblée du groupe et dîner à 11h. Bocciodrome de Corgémont. Org. groupe Jura bernois.

27 novembre - Comité et assemblée générale des retraités. Restaurant du Jura, Bassecourt. Org. région.

VALAIS

SYNDICAT ET CAISSE DE CHÔMAGE

Sierre: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 40.

Sion: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 20.

Martigny: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 60.

Monthey: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 80.

HORAIRES

Permanence téléphonique: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30. Ouverture du guichet: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

PERMANENCES SYNDICALES

Sierre: du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30. Lundi soir, de 17h à 19h.

Sion: du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.

Martigny: du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.

Monthey: mardi et vendredi, de 9h30 à 11h30. Mardi soir, de 17h à 19h.

VAUD

Pas d'ouverture des commerces les jours fériés

Le Tribunal fédéral donne raison à Unia, qui contestait une autorisation délivrée à Fribourg

Jérôme Béguin

En ce qui concerne les autorisations de travailler, les jours fériés sont assimilés aux dimanches et méritent la même protection. Le Tribunal fédéral a admis en ce sens un recours d'Unia Fribourg contre l'autorisation d'ouvrir les commerces dans un quartier fribourgeois le samedi 8 décembre 2018 à l'occasion d'un marché de Noël. L'Association des intérêts de la rue de Romont et des rues adjacentes avait obtenu de l'Inspection du travail une dérogation à la Loi sur le travail, car le 8 décembre est un jour

férié dans les communes catholiques du canton, c'est la fête de l'Immaculée Conception. Le syndicat avait alors saisi le Tribunal cantonal.

«C'est une superbe décision, un jugement qui fait du bien, une grande victoire, commente le secrétaire régional d'Unia Fribourg, Armand Jaquier. Une question de principe est réglée: un jour férié est égal à un dimanche, ce que le Tribunal cantonal niait; et, pour déroger à la Loi sur le travail, une fête ali- bi ne suffit pas; enfin, les demandes d'autorisation doivent être examinées de manière restrictive. C'est extrêmement important pour les salariés, le respect de leur vie privée et de leur santé.» Dans son arrêt, les juges de Mon-Repos estiment qu'une dérogation peut être admise s'il existe un lien étroit, traditionnel, entre la manifestation et l'ensemble de l'activité commerciale du lieu. Or, ce marché de Noël n'est organisé que depuis quelques années. En outre, la «concurrence inter-cantionale» ne peut être invoquée par les magistrats fribourgeois puisque la jurisprudence ne la retient qu'au plan international. Selon la doctrine, si l'interdiction de travailler les jours fériés se

justifiait à l'origine par la religion, elle répond désormais «également, voire prioritairement, à un but de politique sociale». Autrement dit, elle vise à accorder un repos et du temps libre supplémentaires aux salariés. Bref, l'autorisation délivrée ne répondait à aucun besoin urgent et violait le droit fédéral.

LES DERNIERS DES MOHICANS

«Il n'était pas évident de faire ce recours, alors que la manifestation était déjà passée, mais il est intéressant pour nous de disposer dès à présent de cette jurisprudence, qui sera utilisable dans d'autres cantons», salut Arnaud Bouverat. Selon le membre de la direction nationale du secteur tertiaire d'Unia, le problème revient «de manière répétée». Et de citer l'ouverture de Manor à Monthey le 24 décembre 2017, qui tombait un dimanche, et contre laquelle le syndicat s'était élevé. Armand Jaquier en convient, s'opposer à la décision d'un tribunal cantonal n'était pas aisés. «On est passé un peu pour les derniers des Mohicans dans ce canton, alors que notre bataille était légitime. Mais tenir le cap fait partie de notre job, c'est ce qu'attendent les sala-



Victoire pour Unia Fribourg qui a gagné devant le Tribunal fédéral! L'ouverture du samedi 8 décembre 2018, jour férié de l'Immaculée Conception, n'était pas légale.

riés, qui peuvent s'appuyer sur ce jugement. Il faut aussi tirer un grand coup de chapeau à notre avocate, Mme Véro-

nique Aeby, qui a dû rendre ses écritures dans des délais extrêmement courts et a fait un super boulot.» ■

Délégué syndical viré à l'Ecole internationale de Genève

Licencié sur-le-champ en septembre dans l'irrespect des procédures disciplinaires prévues par la convention collective, l'enseignant, soutenu par Unia et le SSP, demande sa réintégration

Manon Todesco

En septembre dernier, Arthur*, enseignant à la prestigieuse Ecole internationale de Genève depuis sept ans, finit de donner son cours lorsque ses supérieurs lui indiquent qu'il est licencié avec effet immédiat. Il n'aura que quelques minutes pour rassembler ses affaires et sera escorté à l'extérieur du bâtiment. Sous le choc, Arthur, qui était aussi l'un des 14 délégués du personnel de l'établissement, ne sait pas ce qu'on lui reproche et ne sera pas entendu.

Les syndicats Unia et SSP, qui ont dénoncé publiquement cette «grave» situation le 17 octobre, accusent la direction d'avoir violé la Convention collective de travail (CCT), d'abord en ne respectant pas la procédure disciplinaire prévue, mais aussi en mettant à la porte un élé du personnel «très actif». En effet, la CCT prévoit, avant la résiliation du contrat, que tout employé soit informé par courrier de ce qu'on lui reproche, puis entendu. Ce dernier dispose ensuite d'une période d'amélioration et d'un second entretien, après quoi, seulement, la direction peut décider de maintenir le licenciement.

«Nous sommes très inquiets, commente Giulia Willig, secrétaire syndi-

cale chez Unia. Pour nous, c'est une violation claire du partenariat social et de la paix du travail.»

SITUATION DÉLIRANTE

Très vite, Arthur reçoit sa lettre de licenciement. L'Ecole internationale y dit avoir été informée qu'il aurait eu «un comportement et un langage inacceptables» auprès d'un fonctionnaire de l'Etat de Vaud, et qu'elle considère qu'il a «violé ses devoirs contractuels» envers l'établissement, raison pour laquelle elle met fin au contrat immédiatement. Pour Mme Christian Dandrès, avocat, on nage en plein délire: «Non seulement Arthur conteste ce qu'on lui reproche, mais de plus, ce motif ne saurait justifier un tel licenciement.» Si l'intéressé a bel et bien été se renseigner auprès des services publics cantonaux sur ses droits et devoirs et que l'échange n'a pas été agréable, il assure être resté cordial. «Licencier un délégué syndical est ce qu'on peut faire de pire», reprend l'avocat, qui rappelle que des discussions tripartites sont en cours en Suisse au sujet de la protection contre les licenciements.

CONFiance ROMPUE

Il faut dire que l'Ecole internationale n'en est pas à son coup d'essai. Ces der-

nières années, les syndicats ont saisi la CRCT (Chambre des relations collectives de travail de Genève) à deux reprises, notamment dans le cadre d'un licenciement d'une déléguée du personnel. Bien que réintégrée par la

suite, un climat de peur s'est installé. «Les représentants du personnel nous font part de leurs craintes, ils sentent une certaine méfiance, voire une surveillance, de la part de la direction», rapporte Giulia Willig. «Soit, les repré-

sentants du personnel s'expriment, défendent leurs positions et posent des questions qui dérangent, mais ils sont dans l'exercice de leur droit, insiste Margarita Castro, du SSP. Arthur, membre de la commission paritaire, prenait cette mission à cœur et le faisait avec sérieux et détermination.»

Contactée, l'Ecole internationale de Genève assure avoir procédé dans les règles de l'art. «Nous prenons toutes nos décisions dans le respect de nos règlements, de notre Convention collective de travail et du Code des obligations, répond Michael Kewley, directeur du marketing. Le cas particulier mentionné par Unia et le SSP ne diffère pas de ces principes, et la décision qui a dû être prise de se séparer de ce collaborateur n'a absolument rien à voir avec son engagement syndical.» Aujourd'hui, les syndicats exigent la réintégration immédiate d'Arthur ainsi que le respect de la CCT et des protections pour l'activité syndicale. ■

*Prénom d'emprunt.



Copartenaires à la CCT de l'école, le Syndicat des services publics et Unia se mobilisent pour la réintégration du délégué syndical licencié arbitrairement. Margarita Castro du SSP, à gauche, et Giulia Willig, au centre, étaient accompagnées par l'avocat Christian Dandrès lors de la conférence de presse.

Succès des premières assises de la construction en Valais

Hausse des salaires de 2% et regroupement des nombreuses conventions collectives au menu

Sylviane Herranz

La Journée des métiers de la construction d'Unia Valais a été un véritable succès! Ces assises, convoquées pour la première fois cette année, ont rassemblé plus de 120 travailleurs syndiqués du canton sous le Couvert de Beulet à Saint-Léonard le samedi 12 octobre. Le syndicat a même dû refuser du monde faute de place. Des salariés et des militants des différentes branches du bâtiment se sont ainsi retrouvés pour échanger sur leurs conditions de travail, de salaire et de retraite anticipée, avant de partager une paella géante. Parmi eux, des ouvriers du gros œuvre: constructeurs de route, maçons, paysagistes, échafaudeurs et nettoyeurs; des travailleurs du second œuvre: menuisiers, char-

pentiers, plâtriers-peintres, carreleurs et poseurs de sols; et enfin ceux actifs dans l'artisanat, notamment dans le sanitaire-chauffage, la climatisation-ventilation, l'électricité et le métal.

Un des moments forts de la matinée a été l'adoption d'une revendication commune pour les négociations salariales 2020. Les travailleurs présents ont revendiqué une augmentation générale de 2% dans toutes les branches, à l'exception du second œuvre où l'exigence de 100 francs supplémentaires est actuellement défendue lors des négociations ayant débuté le 23 octobre (voir en page 5), du carrelage valaisan où, après une première hausse en 2019, une seconde de 20 centimes l'heure, soit 35 francs par mois, a été obtenue pour 2020, et enfin du gros œuvre. Dans cette branche, les maçons

ont arraché, à l'échelle nationale, une augmentation de 80 francs pour 2019 et une autre de 80 francs pour 2020 lors de leur mobilisation en lien avec le renouvellement de la Convention nationale

durant l'automne 2018. En Valais, les pourparlers dans les branches restantes vont s'ouvrir courant novembre, informe Serge Aymon, responsable du secteur à Unia.

PASSER DE NEUF À TROIS CCT

Autre perspective, et non des moindres, débattue lors de ces assises: celle de négocier à l'avenir sur la base de revendications communes dans l'objectif de diminuer le nombre de conventions collectives de travail (CCT) couvrant le domaine de la construction. «Il existe aujourd'hui neuf CCT. Certaines ont des textes similaires. L'idée serait de les regrouper en trois conventions, avec des avenants salariaux», explique Serge Aymon. Ces neuf CCT sont celles de la maçonnerie, du second œuvre, de la technique du bâtiment, de l'électrici-

té, du carrelage, de la construction métallique, des paysagistes, du nettoyage et de la poêlerie-fumisterie. Le projet, à moyen terme, serait de rassembler les branches de l'artisanat et des techniques du bâtiment dans un seul texte, d'insérer les carreleurs valaisans dans la CCT romande du second œuvre et d'inclure les paysagistes et les échafaudeurs dans celle du gros œuvre. Face à l'engouement rencontré par ces premières assises de la construction valaisannes et à la qualité des échanges, les travailleurs présents ont mandaté Unia pour qu'elles soient dorénavant convoquées chaque année. Serge Aymon prévoit d'ores et déjà de les organiser un peu plus tôt l'an prochain, en septembre. ■



Les travailleurs et les militants de la construction valaisans ont répondu en nombre à l'invitation qui leur a été faite de se réunir pour débattre de leurs conditions de travail et de retraite.

Aline Andrey
Photos Neil Labrador

Delphine Girod était horticultrice pour la ville de Genève. Yannik Vallotton responsable marketing à Lausanne. A eux deux, ils gagnaient bien, très bien. Au point d'économiser chaque sou pour réaliser leur rêve, celui de vivre dans la nature et le plus autonomes possible. L'achat, il y a dix ans, d'une vieille ferme mise aux enchères, est le début d'une aventure qui ne cesse de se dérouler depuis, avec ses hauts et ses bas. Cette maison inhabitée depuis des années, au nord du Mont-Pèlerin, était alors coupée de tous réseaux. «Notre eau provient d'une source filtrée mécaniquement, mais qui ne subit ni traitement chimique ni ultraviolet. C'est une eau vivante. On sent la différence dès que l'on boit l'eau du robinet ailleurs», indique le couple en cette journée pluvieuse.

Pour en arriver à leur chez-soi chaleureux et confortable, il a fallu deux ans de travaux aux deux autodidactes pour rénover, isoler, poser des panneaux solaires et thermiques, créer une fosse de décantation... Une formation sur le terrain pour Yannik Vallotton qui a, depuis, monté son entreprise de rénovation écologique. Une spécialisation dans la biodynamie et la permaculture pour Delphine Girod qui a, depuis, expérimenté mille et une manières de valoriser les plantes de son jardin, tout en développant l'autoproduction de semences et de plantons. Des savons, des baumes, des produits de nettoyage, autant de réapprentissage des savoir-faire qu'elle partage lors de ses ateliers chez elle et ailleurs.

Deux activités professionnelles, l'entreprise de rénovation et la ferme, qui portent le nom de La Solide – appellation qui sied parfaitement aux projets du couple dont les épaules sont aussi larges que leurs idées.

LE SOLAIRE MÊME À L'OMBRE

La Solide ressemble ainsi à un laboratoire. «Si on peut vivre quasi en autonomie ici, dans la forêt, orienté au nord, avec très peu de soleil, une seule heure le 21 décembre, c'est possible partout ailleurs», s'enthousiasme Yannik Vallotton. «L'autonomie n'est pas si compliquée. Le surcroît est minime pour les panneaux solaires, thermiques, et le poêle. En Suisse, nous avons tout le bois dont on a besoin.» Reste que la famille a dû faire des choix, après avoir testé de nombreux appareils. Dix panneaux solaires orientés dans diverses directions ne permettent pas, durant les mois d'hiver, de maintenir le congélateur allumé (remplacé par une case dans le congélateur communal) ni l'utilisation du toaster ni de la machine à laver la vaisselle. Bref le moins d'électroménager possible, surtout de novembre à mars. «En hiver, on fait la lessive, à froid, et quand il fait beau. C'est toujours mieux d'utiliser en direct l'énergie du soleil. En la stockant, il y a toujours une perte», explique le couple, qui utilise dès lors que très rarement leur génératrice (environ 50 litres d'essence par an).

PAS DE DOGMATISME

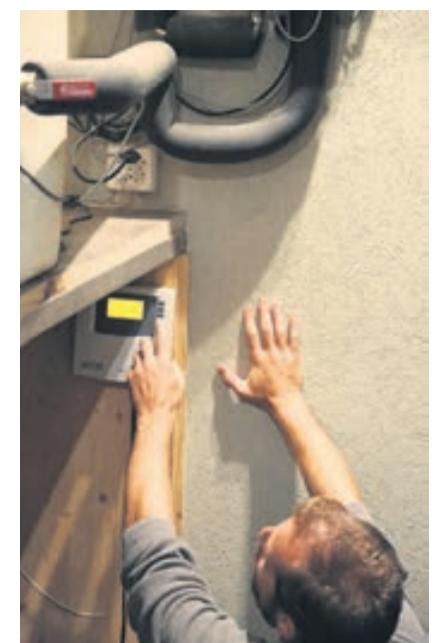
«Notre consommation est de 2 kWh par jour, soit 8 à 10 fois moins qu'un ménage traditionnel, estime Yannik Vallotton. En été, on est en surproduction. Mais on a dû tout penser en fonction des mois les plus difficiles. La cuisinière est à gaz, pour éviter les plaques électriques hyperénergivores. Si on devait être à court de gaz, on peut toujours utiliser notre fourneau à bois. Dans l'idéal, on pourrait même créer



Delphine Girod et Yannik Vallotton devant une partie de leurs panneaux solaires.



Dans la buanderie, les savons de Delphine Girod côtoient les batteries solaires.



La machinerie est laissée à nu pour les nombreuses visites que reçoit La Solide. La sensibilisation est l'une des missions que s'est donnée la famille. Les indicateurs permettent de connaître en tout temps la production et la consommation. Un passage obligé l'hiver avant de prendre une douche. Faire un feu ou pas, telle est la question.



La ferme La Solide, sur le versant nord du Mont-Pèlerin.

AUTONOME, LA PETITE MAISON DANS LA PRAIRIE

Depuis dix ans, Delphine Girod et Yannik Vallotton, avec leurs deux enfants, tendent à l'autonomie. Une vie de recherches, entre construction et jardinage, sans dogmatisme. Visite

notre propre biogaz avec notre fosse de décantation...»

A La Solide, tout est réfléchi, remis en question et ouvert. A l'image de la scolarité de leurs enfants: Timothé, 10 ans, fait l'école à la maison, alors que sa petite sœur, Katleya, 8 ans, saute dans le bus scolaire tous les matins. «A chaque enfant ses besoins», soutiennent leurs parents. Consciente de l'urgence des changements face à la crise climatique, la famille ne peut toutefois pas se passer de voiture. «C'est un gros point noir dans notre bilan carbone», confie Yannik Vallotton.

RÉSILIENCE

Depuis dix ans, la météo s'ancre dans leur quotidien. Un coup dur: la séche-

resse de 2018 a tari leur source d'août à octobre. «On a créé des toilettes sèches, pris des douches à la piscine et rempli des bidons d'eau chez les voisins, se souvient Delphine Girod. C'est certain que notre chemin est celui de la décroissance. Les gens veulent du changement, mais ne sont pas prêts à changer. Les années à venir vont être très intéressantes, mais risquent d'être difficiles... C'est une question de résilience plus que de choix.» Et d'ajouter en souriant: «Au début, on nous a tellement dit que notre projet était impossible que cela nous a encore davantage motivés.» Bosseuse et déterminée, tout comme son mari, Delphine Girod se veut optimiste, la situation ombragée de leur site pouvant aussi devenir un

atout. «La forêt diminue les températures et conserve l'humidité. Je commence à réfléchir à une agriculture sans eau...» Conseiller communal à Chardonne, son époux (du mouvement Chardonne sans parti) est critique sur la politique des petits pas. «On est vite taxé de dictateur dès qu'on veut des actions écologiques fortes. Or, on ne peut pas se contenter de demi-mesures ni de développement durable. Mais tant que les gens ne se retrouvent pas devant leur robinet ouvert qui ne coule plus, ils ne vont pas conscientiser. Ils sont encore dans le déni. Je continue à essayer des riailleries à la suite de notre coupure d'eau de trois mois. Reste qu'on a réussi à bien le vivre, car notre mode de vie est

résilient. Ici, on peut aller pisser dans la forêt. En ville, les gens iront où?»

UNE RÉFLEXION AU QUOTIDIEN

L'année 2019 aura été une année de réflexion pour le couple qui a remis en question ses fonctionnements. «Je faisais des paniers de légumes sur abonnement, avec l'impression de pouvoir, à mon échelle, changer les mœurs, conscientiser. Mais le manque d'empathie de certains face aux aléas du climat, et donc des cultures, m'ont un peu dégoûté», avoue Delphine Girod en se baladant entre ses serres et ses buttes de cultures permacoles, expliquant: «C'est une anarchie organisée, où nombre de plantes se ressentent seules.»

Cette année, la famille s'est permise de prendre quelques vacances, de réfléchir. Dès le printemps prochain, elle accueillera de nouveau des stagiaires et des bénévoles du réseau international «Wwoof» (*World wide opportunities on organic farms*) qui, en échange du logis et des repas, travaillent dans des fermes biologiques quelques heures par jour. Un self-service est prévu dès 2020, alimenté de légumes et de produits issus des cultures, ainsi que des moments de fête tels qu'un rituel populaire de bouse de corne. De la biodynamie pour enrichir la terre, et de la convivialité pour donner du baume au cœur. Autant d'alternatives lumineuses face à un avenir incertain. ■

Plus d'infos: lasolide.ch



Le jardin permacole: «Une anarchie organisée».

